



Assemblée générale

Distr. limitée
3 mars 2015
Français
Original : anglais

Soixante-neuvième session

Points 13 a) et 115 de l'ordre du jour

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale

Ouverture du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution 69/244 du 29 décembre 2014, notamment les paragraphes 1 de ses annexes I et II, décide :

- a) Que la séance plénière d'ouverture du Sommet des Nations Unies consacré à l'adoption du programme de développement pour l'après-2015 qui se tiendra le vendredi 25 septembre 2015 commencera à 11 heures;
- b) Que le premier dialogue interactif aura donc lieu entre midi et 15 heures, le même jour.

